

Laure Heinich
**La Justice contre
les Hommes**



« Il faudrait voir ce que la justice
fait aux femmes et aux hommes. »

Flammarion

La Justice contre les Hommes

DE LA MÊME AUTRICE

Porter leur voix, Fayard, 2014.

Corps défendus, Flammarion, 2021.

Laure Heinich

La Justice contre les Hommes

Flammarion

© Flammarion, 2023.
ISBN : 978-2-0804-1130-3

« Le juste milieu, quelque part entre s'en foutre et en crever. Entre s'enfermer à double tour et laisser le monde entier entrer. Ne pas se durcir, mais ne pas se laisser détruire non plus. Très difficile. »

L'Angoisse du roi Salomon (1979)
Romain GARY (Émile AJAR)

Alice a la petite cinquantaine. Elle préférerait probablement que je dise la bonne quarantaine. Issue d'un milieu privilégié, elle a fait sa mue à la gauche de la gauche. Scénariste, elle s'y connaît en philosophie, en politique, en littérature, en bande d'amis. Bref, elle en a vu. Elle envisage de réaliser un documentaire, un travail au long cours, loin du reportage, du sensationnalisme. Alice est une artiste, ni pressée ni contrainte, elle est tout le contraire de la justice. Elle me demande de l'aiguiller. Rendez-vous pris au nouveau tribunal de Paris, elle m'appelle dix fois cet après-midi-là mais je ne capte pas. Elle s'irrite un peu, ignore encore la patience qu'impose la bâtisse, elle tombera bientôt des nues devant celle qu'impose la justice. Le onzième appel aboutit, elle me dit : « Je suis dehors », je la vois, elle est plus grande que moi mais semble écrasée, un effet conjugué du

bâtiment et de la fonction de l'endroit. Je sors en robe d'avocat tel un chien qui marque son territoire, « Je t'attendais à l'intérieur ». Alice s'étonne : « Je pouvais entrer seule ? » Cette fille qui connaît tout ici n'y connaît rien. On peut avoir fait dix ans d'études et être tétanisée devant l'institution. Elle se sait pourtant exclue de la catégorie que la justice broie. C'était visible dès son arrivée, aucun policier ne l'a stoppée quand elle a sonné sous le portique, probablement en raison de son corps bourgeois, marqué inoffensif : ici, ils n'arrêtent que les corps à l'épreuve et les corps à la peine.

Je l'accompagne aux comparutions immédiates, là où l'on juge les hommes qui sont conduits directement à l'audience après avoir passé deux jours dans des locaux de garde à vue. La première affaire commence, elle sort son petit carnet. Je fais l'insti et désigne le procureur, les prévenus, les parties civiles, les avocats, les greffiers, les huissiers. Après avoir questionné l'identité du prévenu qu'elle doit juger pour des faits de violation de domicile d'un fils chez son père, la présidente devrait débiter l'audience par un « rapport », c'est-à-dire un résumé de l'affaire. Elle n'en dit pas un mot, mais interpelle l'homme d'emblée : « Que faut-il faire pour que vous vous arrêtiez, monsieur ? » L'homme a déjà été condamné pour avoir frappé son père et il

lui était interdit d'entrer en contact avec lui, ce qu'il n'a manifestement pas respecté. Il s'explique : son père souffre d'une forme de démence et se trouvait seul en compagnie de ses petits-enfants, s'était senti incapable de les garder et avait appelé son fils pour qu'il vienne les récupérer. Les voisins, alertés par le tapage du vieil homme, avaient averti la police qui était intervenue sur les lieux peu de temps après son arrivée, avait constaté sa présence et l'avait arrêté. À l'audience, le prévenu proteste : les preuves de cet appel de son père sont visibles sur son téléphone, qu'aurait-il dû faire ? Laisser ses enfants en danger ? La police a saisi l'appareil mais ne l'a pas exploité malgré ses demandes. La présidente balaie la critique, confirme l'existence de la maladie psychique du père certifiée par un document médical, et enchaîne les questions sans considérer les réponses. Elle choisit la brutalité verbale, celle qu'on croirait réservée à ceux qui ne savent pas s'exprimer. Alice se replie sur son siège comme si elle avait été elle-même frappée, je l'entends murmurer : « Pourquoi parle-t-elle avec autant de mépris ? »

Le scepticisme de la présidente ne fléchit pas : « C'est votre version, monsieur. » J'entends Alice soupirer à côté : « Mais on ne peut pas le condamner sans preuve ? » C'est d'ailleurs ce que relève le procureur, le manque de preuve, mais peu lui

importe car il a la conviction de la culpabilité, il requiert trois mois d'emprisonnement ferme. L'avocate de la défense est assez géniale, quoiqu'elle répète dix fois la même chose. La crainte de ne pas être entendue sans doute. L'audience est suspendue.

Alice me dit bien sûr qu'ils vont le relaxer. Je réponds bien sûr qu'ils vont le condamner. Cela fait vingt ans que j'assiste à ce spectacle, que je lutte à toute force pour m'y opposer. Les juges reviennent et condamnent l'homme à la peine requise, trois mois fermes avec un mandat de dépôt, c'est-à-dire une incarcération immédiate. On sort de la salle, Alice a les yeux brouillés, me balance son sac, « Je reviens », et quand elle revient elle a changé. Elle n'a été condamnée à rien. Elle n'a été victime de rien. Mais elle a la haine. Celle du simple témoin. Je crois qu'elle avait une haute estime de la justice, rendue en son nom, et n'aurait jamais imaginé qu'elle y trouverait l'indignité. Le mot n'est pas trop fort. Elle avait pourtant forcément lu *L'Étranger*. Elle devait repartir pour aller chez son kiné, cela tombait bien, après une expérience de justice, mieux vaut se retrouver entre de bonnes mains. Va-t-il lui détecter un petit tassement au niveau des vertèbres, les conséquences médicales d'un écrasement judiciaire ?

En la raccompagnant en voiture, j'avais fait mon avocate, j'avais défendu les prévenus et les

juges, lui avais parlé de ce que la justice inflige aux hommes et aux femmes, à ceux qui jugent et à ceux qui sont jugés, je lui avais dit que tout le monde souffre, que ça nous réduit, que l'institution ne fait plus de place aux Hommes, que nous coûtions trop cher. Qu'on le paiera un jour. J'espère que son kiné a des solutions, je n'ai que des diagnostics et des questions : pourquoi la justice s'acharne-t-elle sur les Hommes ? Pourquoi est-ce si difficile d'entendre la vérité ? J'ignore encore au nom de quels droits, malgré le constat, il me reste des raisons d'espérer.

Puisque au mieux je suis cette avocate que je viens d'écouter, pourquoi persister ? Puisque tout se dégrade, qu'on ne change pas plus le cours des fleuves que celui des lois, qu'on s'épuise à contre-courant pour que finalement on ne parvienne pas à les remonter. Ils sont nombreux à jeter l'éponge. Éric me téléphone, il ne veut pas que je l'apprenne autrement, il dit qu'il en a fini.

Éric est un avocat de cinquante-deux ans, médiatique et fortuné, une carrière remarquable, en pleine expansion puisqu'on « s'expand » encore en grisonnant. Il dit qu'il ne veut plus. Et comme aucun mot ne sort sans qu'il les pleure, il les écrit, pour ne pas avoir à répéter, pour que personne ne sèche ses larmes surtout, il a assez défendu de victimes pour

savoir qu'il n'est pas à plaindre. Je le retrouve plus tard dans son bureau, je lui touche le bras, l'endroit costaud, il ne souffre pas au point qu'on se touche les mains. Il me parle, mais s'adresse au portrait encadré, celui de son copain Maître Mo, confrère écrivain, grand, fin, aux oreilles décollées. Mort à l'âge de cinquante-trois ans en laissant derrière lui des mini-Mo. Éric dit qu'il va en crever s'il continue, qu'il va y laisser sa peau. Il poste sa missive sur les réseaux sociaux, il se sent « au milieu de ce monde de justice qui ne nous écoute plus », il pense qu'il « n'en a plus la force ». Il ne veut pas non plus « mourir avocat ». Ce qui le motive, des considérations personnelles (un peu) et « les non-réformes toujours plus déconsidérantes de la justice » (surtout). Nous devenons quasiment des avocats de l'institution, celle qui broie nos clients, celle qui se moque, nous l'excusons, nous passons un temps infini à dire à ceux que nous défendons que le juge fait de son mieux, mais que lui non plus, il ne peut plus. Éric a déjà trop sonné l'alerte, il en est à constater le déluge : « Je n'ai pas choisi ce métier pour l'effondrement qui vient. »

Cet effondrement, les médecins qui ne soignent plus le vivent aussi, ils désertent le public pour le privé, gagnent plus pour travailler moins, un véritable rêve de société s'il n'était pas réservé aux premiers de cordée. Les infirmières jettent l'éponge,

humiliées d'avoir quémandé quelques jours de congé et d'être tellement mésestimées.

Les professeurs qualifiés refusent leurs postes, d'autres sont recrutés en speed-dating.

Est-ce ainsi que nous voulons vivre ?

Certains ont franchi le pas bien avant Éric. Ils sont nombreux ceux qui partent. Cinq ans suffisent souvent à ravager leurs illusions. Je devrais écrire « elles » car ce sont majoritairement les femmes qui partent. Comme dans les vieux couples. Elles sont 40 % à renoncer après dix ans d'exercice, mais ils sont nombreux aussi. Parce qu'ils n'ont pas réussi, me direz-vous. Probablement. Mais il faut ensuite poser la question de la réussite. Certains parviennent à s'acheter une maison de campagne après quelques années tandis que d'autres ne font plus face aux charges de leur cabinet. Dans les deux cas, ils s'arrêtent. Aucun n'a manifestement trouvé les raisons qui permettent de s'accrocher alors ils raccrochent. Les avocats d'affaires déclarent un zéro de plus que ceux qui restent du côté des petites gens. Cela n'a aucun sens.

Ce n'est pas ce qui me fera quitter le métier, moi qui n'ai ni dette ni maison de campagne, un constat mesuré qui sied mal à cet extrême qu'on me colle, cette radicalité dont on m'affuble. Mais comment être avocat sans s'indigner ? Avocat, dans

la langue de notre vocation, se confond avec « outré ». Peut-être qu'un jour, on veut vivre autrement, même si contrairement à la chanson, on a été heureux avant d'être vieux. C'est ce que dit Éric, « Et un jour on veut moins, et un jour on ne veut plus. » Il ne sera pas le confrère de soixante-dix ans. Il les a vus comme moi, comme vous, ces avocats qui restent jusqu'au bout. Financièrement, certains peuvent difficilement faire autrement. Ou alors ils aiment trop ça. Ou encore ils n'ont que ça. Je n'en sais rien, interrogez-moi dans vingt ans. Le constat demeure, les avocats ont tous les âges. Maurice Garçon déplorait déjà, dans le journal qu'il a tenu pendant la Seconde Guerre mondiale, les honoraires abyssaux sollicités par ses confrères, Poincaré ou Millerand, qui « gagnent des centaines de mille francs », tandis que Demange, défenseur de Dreyfus, « l'un des plus grands avocats d'assises de la fin du XIX^e siècle », traîne encore sa robe à quatre-vingts ans et « meurt-de-faim ».

Est-ce qu'Emmanuel sera de ceux-là ? Emmanuel a quelques années de plus qu'Éric, il arrive à son cabinet à six heures le matin, un héritage probable de sa mère « manutentionnaire qui ne parlait pas français ». Alors Emmanuel a la décence de ne rien trouver difficile. Je l'appelle pour entendre le son

de l'apaisement, sa messagerie se déclenche, la chanson résonne, « Parlez-moi d'amour, redites-moi des choses tendres... »

Cent ans plus tard, nous chérissons toujours nos ténors. Ceux que le grand public connaît aussi, étiquetés « vus à la télé », cette génération à la voix roublarde et au physique de flic ou de voyou. Ils se retrouvaient à la buvette de l'ancien Palais parisien, y fumaient, n'étaient pas joignables, pas appelés ailleurs, ils se posaient là et refaisaient le monde.

Il fallait la voir, cette cafête, à l'endroit qui a décapité Louis XVI et Marie-Antoinette. En catimini des marches magistrales qui conduisaient aux grandes portes, un autre escalier glissait vers les coulisses. Après quelques enjambées se profilait une cour plutôt qu'une terrasse, les couverts dressés, des tables de juges, d'autres d'avocats et certaines mélangées. On y parlait fort pour se montrer ou à voix basse pour exister. Les robes noires tombaient des chaises ou dépassaient des cartables, elles n'enveloppaient plus personne, la pause était haute en couleur. Ce n'était pas un endroit mais un rituel.

Tous dévisageaient nos avocats-stars, c'était comme au ciné, personne n'avait envie de zapper. Ils s'éteignent. Comme les McEnroe, les Agassi. Les suivants sont plus soignés, pas de mèche

rebelle, pas de pli au costume, notre sport aussi s'est professionnalisé. La faute à la vie qui s'est durcie et aux coups de sifflet qui se sont multipliés. J'entre probablement dans l'âge du « C'était mieux avant », cette tendresse du monde d'hier, ils n'étaient pourtant pas moins sérieux mais plus fantasques. Ils n'avaient pas fait Sciences Po ni HEC, n'étaient pas diplômés du barreau de New York, ne parlaient pas deux langues couramment.

On ne les embaucherait pas aujourd'hui, ils quitteraient le métier et iraient briller puis s'éteindre ailleurs. Je force légèrement le trait, un biais d'avocat et d'écrivain, puisqu'on s'émerveille encore dans les palais au son des plaidoiries qui tonnent et flamboient, emportent ou se fracassent. Elles sont juste un peu plus formatées qu'avant. Mais qui nous a policés ? Qui a choisi de fermer d'abord cette fameuse buvette du vieux Palais avant de fermer les portes des tribunaux, des juges, de les badger, de les blinder ? Qui a imposé ce renversement, cet arrêt des élans, ce silence et ce froid ? Pensent-ils qu'il faut vivre terne pour juger fort ?

Qui a décidé de tout cloisonner, de juger vite et rentable, d'abandonner la philosophie, de faire disparaître les jurés, de ne pas considérer la sociologie, de parler uniquement aux passions

LA JUSTICE CONTRE LES HOMMES

répressives et sécuritaires ? Qui a décidé que le droit n'était qu'une escalade, qu'il ne permettrait jamais de retour en arrière ? Qui a éteint nos dinosaures ? Qui ?

